



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Maroc

Question écrite n° 6393

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur le dossier de l'ex-Sahara espagnol. En effet ce dossier qui empoisonne le Maroc et l'Algérie depuis plusieurs dizaines d'années est un des conflits « oubliés » sur le continent africain. Ces revendications territoriales sur cette ancienne colonie espagnole ont conduit à l'action du front Polisario et de l'Algérie. Le Maroc y a quant à lui fait valoir les racines historiques légitimes de sa présence dans cette province. La France semble parfois hésiter dans sa position, quelque peu ballottée entre ses amitiés pour l'Algérie et pour le Maroc. Les années ont passé et la France se devrait aujourd'hui, en ce début de nouveau quinquennat, avec un nouveau président, de déterminer une position stable et franche sur ce dossier. Il lui demande donc de lui indiquer la position française sur ce dossier.

Texte de la réponse

Le dossier du Sahara occidental connaît un regain d'activité depuis avril 2007, date à laquelle le Maroc a présenté un plan d'autonomie pour les territoires comme base de négociations. Dans sa résolution 1754, le Conseil de sécurité des Nations unies s'est félicité, de manière unanime, des efforts sérieux et crédibles faits par le Maroc, et a appelé les parties au conflit ainsi que les États voisins que sont l'Algérie et la Mauritanie, à reprendre les négociations. Depuis, il y a eu quatre sessions de négociations dans l'État de New York sous les auspices des Nations unies. S'agissant de la position française à l'égard de ce conflit, le Président de la République, en visite d'État au Maroc au mois d'octobre dernier, a clairement énoncé le souhait de la France de voir le plan d'autonomie marocain servir de base de négociation pour la recherche d'un règlement raisonnable. Il a également rappelé que la France soutenait la recherche d'une solution politique, négociée et agréée entre les deux parties sous l'égide des Nations unies. S'agissant du processus de négociations, la France appelle les parties à poursuivre le dialogue engagé et estime que l'heure est venue pour aborder les questions de fond.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6393

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 2007, page 6028

Réponse publiée le : 8 avril 2008, page 3013